



Ecole Entre-Val et Rhin

RENTRÉE 2025/2026

La rentrée aura lieu le lundi 1^{er} septembre.

L'accueil se fera en classe à partir de 7h50.

Merci d'apporter dès la rentrée :

➤ **Matériel marqué** au nom et prénom de l'enfant :

- ❖ un **grand sac de supermarché** qui servira à rapporter les affaires de votre enfant lors des congés.
- ❖ des **chaussons à semelle claire (pas noire !)** qui tiennent aux pieds
Les enfants doivent pouvoir **courir** avec les chaussons lors des séances de sport.
- ❖ le **grand sac en tissu** pour la bibliothèque.
- ❖ un **petit sac à dos contenant : un gobelet, une petite serviette pour les goûters d'anniversaire, un bas de rechange en cas d' « accident »(slip+pantalon)**
- ❖ un **paquet de pochettes en plastique** que nous mettrons dans le classeur de vie

➤ **Matériel commun (sans prénom) :**

- ❖ **2 boîtes (dévidoir) de mouchoirs en papier.**
- ❖ **4 bâtons de colle** de qualité (Marque UHU, Scotch ou Cléopâtre)
- ❖ **Petite Section : 1 paquet de lingettes** pour les enfants qui ont encore de « petits accidents »

➤ **Document :**

❖ Lorsque votre assureur vous fera parvenir **l'attestation d'assurance**, vérifiez que les mentions suivantes apparaissent clairement :

- Individuelle accident
- Responsabilité civile

A défaut, il vous faudra demander à votre assureur de vous fournir une attestation comportant ces mentions avant de la donner à l'école.

Coopérative scolaire :

Une coopérative, affiliée à l'OCCE, fonctionne dans l'école. Grâce à cette coopérative, l'ensemble des actions des classes revient à un coût minimal tout au long de l'année. Le montant est de 25€. (chèque à l'ordre de l'OCCE 327)

Collation matinale :

Conformément aux préconisations de l'Agence Régionale de Santé, il n'y a pas de collation matinale. De l'eau sera proposée aux enfants.

Merci d'avance et bonnes vacances !

L'équipe enseignante